



Ad. E.

M^e Lise Bergeron, Ad. E.
Stein Monast s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Lise Bergeron est associée au sein de l'étude Stein Monast s.e.n.c.r.l. depuis 2007. Elle concentre sa pratique en droit immobilier, et plus particulièrement en matière de construction, d'expropriation et d'évaluation foncière.

CONTRIBUTION

Depuis plus de 10 ans, M^e Bergeron s'implique dans de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau de Québec. Elle est notamment membre du Comité sur la formation professionnelle des avocats, du Comité sur la justice administrative et du Comité sur la gouvernance et l'éthique dont elle est aussi présidente. En 2008, élue première conseillère puis, l'année suivante, bâtonnière de la section de Québec, elle siège au Conseil exécutif et au Conseil général du Barreau du Québec. On lui reconnaît la capacité de proposer des solutions à l'amélioration de la pratique du droit contribuant ainsi à l'atteinte de l'excellence professionnelle.

RAYONNEMENT

Outre sa contribution à la profession, elle participe au développement socio-économique de la région de Québec grâce, entre autres, à son implication au sein de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) et du conseil d'administration de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, dont elle a été présidente (1998-1999). Depuis juin 2006, elle occupe un poste d'administrateur au sein de la Société du Centre des congrès de Québec où elle est également membre du Comité éthique et gouvernance. Par ailleurs, un hommage lui a été rendu à l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage du Barreau de Québec et du Barreau de Versailles pour sa contribution et son apport à l'enrichissement des liens unissant les deux barreaux.